

Vannes, le 31 OCT. 2017

Le préfet du Morbihan
Le maire d'Auray

aux associations et institutions

Objet : Contrat de Ville - Appel à projets 2018

Pièces jointes : calendrier et modalités pratiques, enjeux prioritaires, fiche bilan.

Mesdames, Messieurs,

Le contrat de ville d'Auray, signé en 2015, a pour objectifs de mobiliser l'ensemble des moyens et actions mis en œuvre par les différents partenaires pour une meilleure efficacité, au plus près des besoins des quartiers et de leurs habitants.

Aussi, l'État et la ville d'Auray s'associent pour solliciter les acteurs associatifs et institutionnels afin de proposer des actions répondant aux besoins des habitants du quartier de la politique de la ville : le Gumenen Goaner Parco-Pointer Bel Air.

Pour cette année 2018, les priorités ciblées par l'État et par la ville d'Auray, établies en concertation étroite avec les membres du conseil citoyen, portent sur des objectifs intégrés dans les thématiques du contrat de ville et privilégient des démarches d'accompagnement personnalisé au service des publics les plus éloignés et particulièrement les jeunes.

Vous trouverez, ci-joints, les objectifs des actions à conduire au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de la ville, le calendrier de mise en œuvre et les modalités pratiques de dépôt des dossiers. Nous vous rappelons que les actions concourant au programme de réussite éducative sont intégrées au sein de cet appel à projet.

Par ailleurs, en cas de renouvellement d'actions financées en 2017, nous appelons votre vigilance sur la nécessité de produire un compte rendu d'activités et financier provisoire (cf fiche bilan); en effet, votre demande de subvention ne pourra être définitivement validée qu'après un examen attentif de celui-ci.

Conscients du travail déjà accompli et attentifs aux évolutions engagées, nous souhaitons qu'ensemble nous arrivions à atteindre les objectifs communs ici définis au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de la ville d'Auray.

Les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et de la ville d'Auray se tiennent à votre disposition pour tout renseignement nécessaire.

Le préfet,



Raymond LE DEUN

Le maire d'Auray,



Jean DUMOULIN